

François Nordmann

Dr. h.c., ancien ambassadeur dans plusieurs États de l'Amérique centrale, à Londres et à Paris

Le maintien de la paix dans le désordre mondial

Le maintien de la paix est une fonction qui incombe aux Nations Unies. Il s'agit de consolider un cessez-le-feu ou un règlement de paix et non d'imposer une issue à un conflit armé. L'ONU dispose à cet effet d'un mécanisme, créé en 1956, qui n'est pas prévu dans la Charte-ce sont les fameux « casques bleus », prix Nobel de la paix. A quelles difficultés sont-ils confrontés aujourd'hui ?



François Nordmann, né en 1942 à Fribourg, est licencié en droit. Entré au Département politique fédéral en 1971, il a été secrétaire diplomatique des Conseillers fédéraux Pierre Graber et Pierre Aubert. De 1974 à 1980 il est en outre conseiller communal de la ville de Fribourg. Posté en 1980 à la Mission de la Suisse à l'ONU à New York, il devient ambassadeur de Suisse au Guatemala et dans 5 autres pays d'Amérique centrale en 1984.

Délégué de la Suisse à l'UNESCO en 1987, il prendra la tête de la Direction des Organisations Internationales à Berne en 1992. Il est ambassadeur au Royaume-Uni de 1994 à 1999, chef de la Mission suisse à Genève (2000-2002) puis ambassadeur en France et en Principauté de Monaco (2002-2007). A sa retraite, il devient chroniqueur au Temps.